

Formateurs et responsables de formation

47^e promotion

Observatoire de la formation



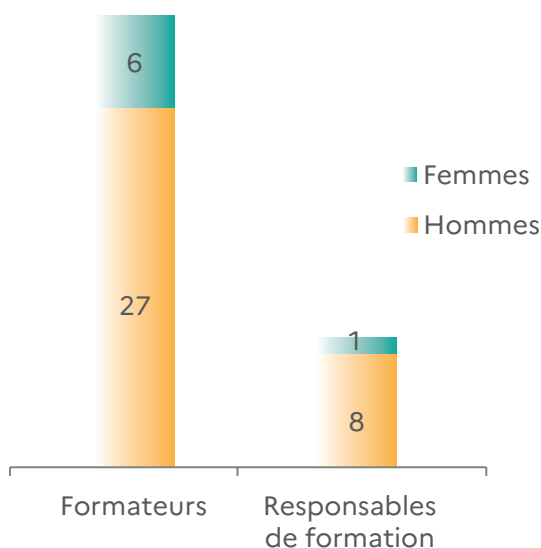
À RETENIR

- > 42 agents sont entrés en formation le 16 janvier 2023 pour une durée de 5 mois.
- > 34 ont répondu au questionnaire d'entrée en formation, soit un taux de retour de 81%.
- > 33 stagiaires formateurs et 9 stagiaires responsables de formation
- > 35 hommes, 7 femmes
- > Âge moyen : 41,5 ans (futurs formateurs) et 46,3 ans (futurs responsables de formation)
- > Principale motivation : l'encadrement d'élèves et de stagiaires.

FÉVRIER 2023

Profil sociodémographique

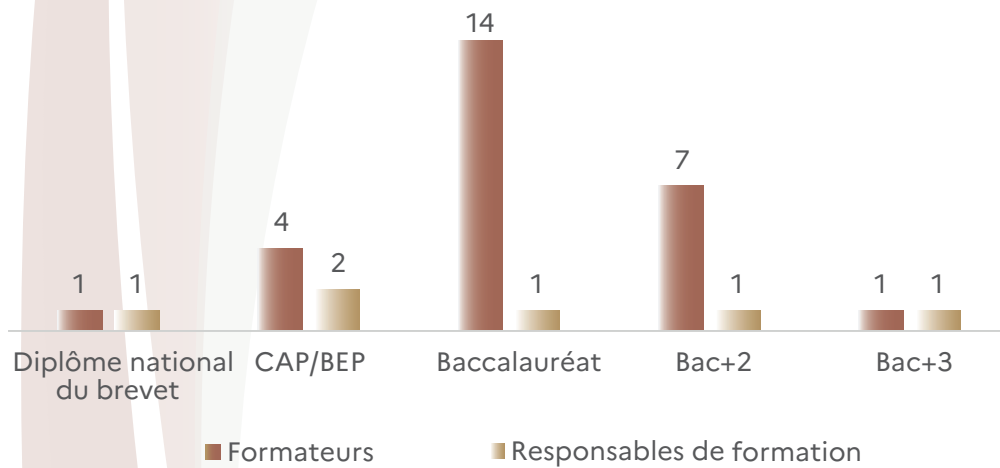
Graphique 1 : Répartition par genre des formateurs et des responsables de formation – Effectifs



Parmi les 42 agents entrés en formation, 33 suivent la formation de formateur (27 hommes et 6 femmes) et 9 celle de responsable de formation (8 hommes et 1 femme).

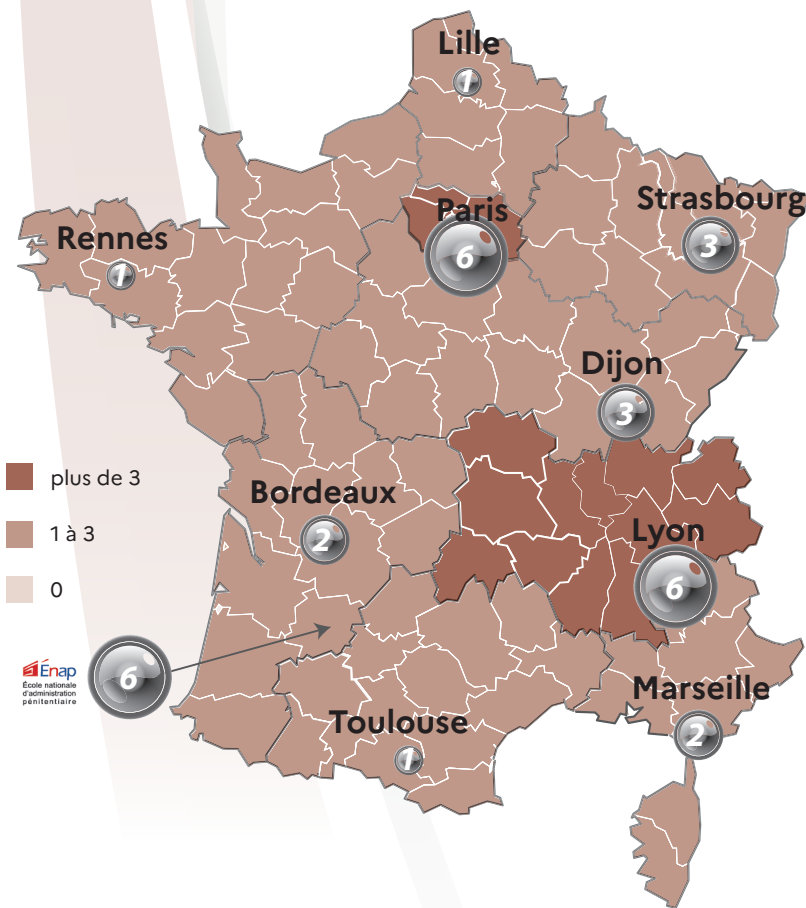
La moyenne d'âge est de 41,5 ans chez les futurs formateurs (soit deux ans de plus que leurs collègues de la précédente promotion) et de 46,3 ans pour les responsables de formation en devenir (soit 6 ans de plus que la promotion passée). La plupart des stagiaires sont en couple : 16 sont mariés, 6 en union libre et 4 pacés. Les autres agents sont célibataires (6) ou divorcés (2).

Graphique 2 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs¹



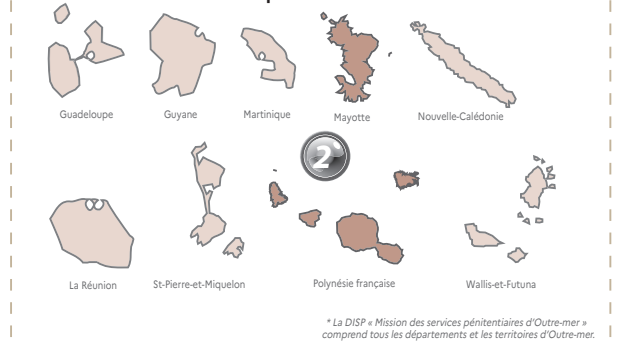
Les trois quarts des répondants sont titulaires du baccalauréat : 15 n'ont que ce diplôme et 10 sont diplômés du supérieur. Parmi les non bacheliers, 2 agents possèdent le diplôme national du brevet, et 6 ont validé un CAP/BEP.

Graphique 3 : DISP de concours – Effectifs²



Les agents en formation proviennent de toutes les DISP. Les plus représentées sont celles de Bordeaux (8 agents dont 6 en provenance de l'Énap), Lyon (6 agents) et Paris (6 également). Les DISP de Dijon et de Strasbourg sont représentées par 3 personnes chacune, et celles de Marseille et de la MOM par deux agents. Lille, Rennes et Toulouse font l'objet d'une seule mention.

Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer *



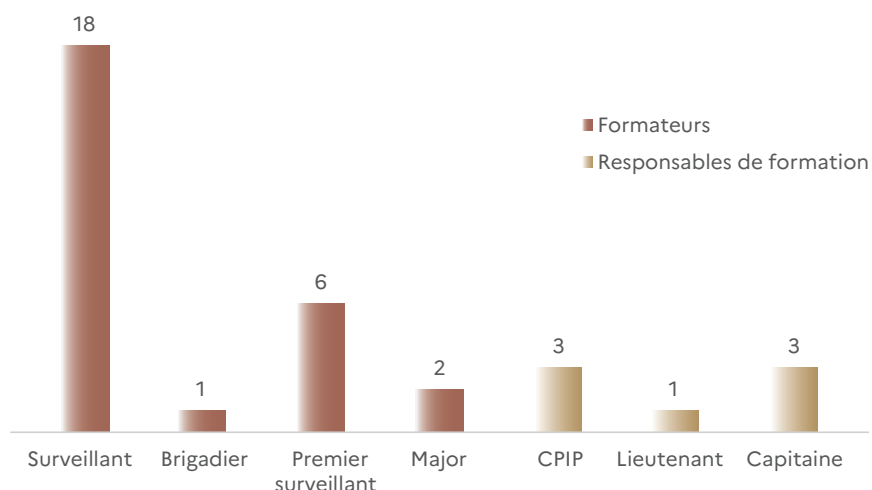
* La DISP « Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer » comprend tous les départements et les territoires d'Outre-mer.

¹ Une personne n'a pas répondu à la question du diplôme.

² Une personne n'a pas mentionné sa DISP de concours.

Parcours professionnel

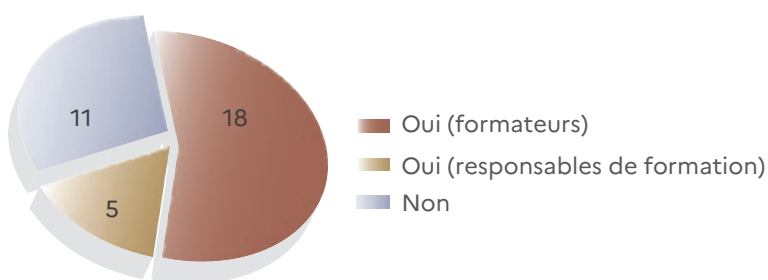
Graphique 4 : Grade actuel – Effectifs



Parmi les futurs formateurs, 18 ont le grade de surveillant, 6 celui de premier surveillant et 1 celui de brigadier. Concernant les responsables de formation, 3 ont le grade de CPIP, 3 celui de capitaine et une personne est lieutenant.

L'ensemble des stagiaires compte en moyenne 15,5 ans d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire. Les futurs responsables de formation sont les plus expérimentés avec 19,9 ans passés dans l'administration pénitentiaire (soit deux ans de plus que leurs prédécesseurs de la 46^e promotion) contre 14,5 pour leurs collègues formateurs en formation (soit un an de moins que leurs collègues précédents).

Graphique 5 : Expériences de formation au sein de l'administration pénitentiaire – Effectifs

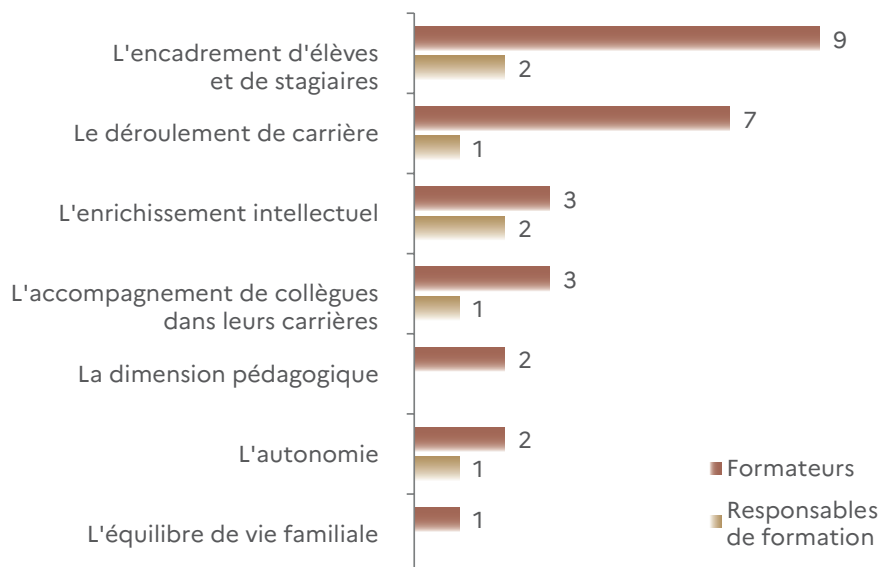


Au total, 23 agents sur les 34 répondants ont déjà exercé une ou plusieurs activités de formation au cours de leur carrière dans l'administration pénitentiaire. Dix d'entre eux sont des futurs formateurs, et 5 des futurs responsables de formation.

Leurs expériences sont très variées : si la plus citée reste celle de tuteur (13 agents), les répondants mentionnent également avoir été moniteur sécurité incendie (7), moniteur techniques d'intervention (6), et moniteur de tir (5). D'autres domaines ont été cités, dans de moindres mesures.

Motivations et perspectives professionnelles

Graphique 6 : Première motivation à suivre la formation – Effectifs

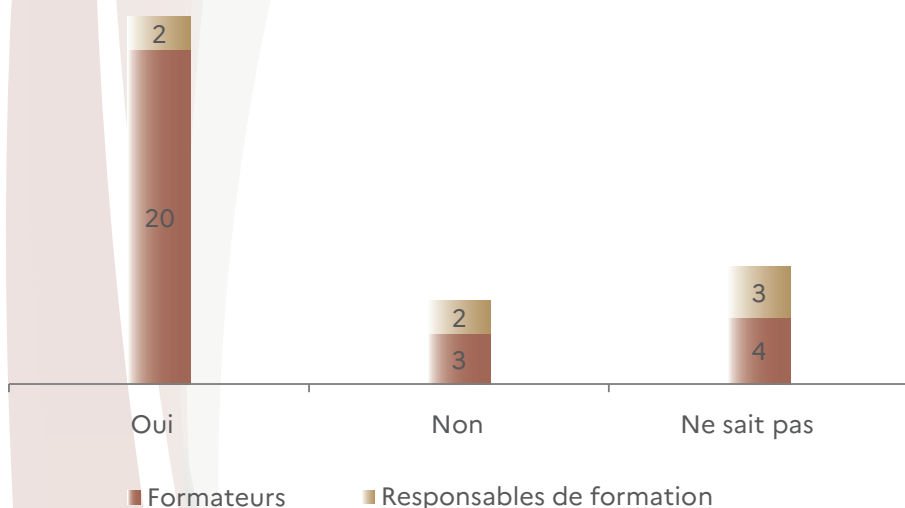


Les motivations des agents sont autant d'ordre professionnel qu'utilitaire.

Les stagiaires considèrent l'encadrement d'élèves et de stagiaires comme leur première motivation (11 citations). Le déroulement de carrière se place juste derrière avec 8 citations au total. À un moindre niveau, l'enrichissement intellectuel a été cité par 5 personnes. D'autres motivations ont été mentionnées : l'accompagnement de collègues dans leurs carrières (4 personnes), l'autonomie (3), la dimension pédagogique (2) et l'équilibre de vie familiale (1 agent).

Par ailleurs, les stagiaires envisagent de rester formateur 13 ans en moyenne, et les responsables de formation 14,3 ans, soit 3 ans de plus que leurs prédécesseurs.

Graphique 7 : Comptez-vous passer d'autres concours ces prochaines années ? – Effectifs

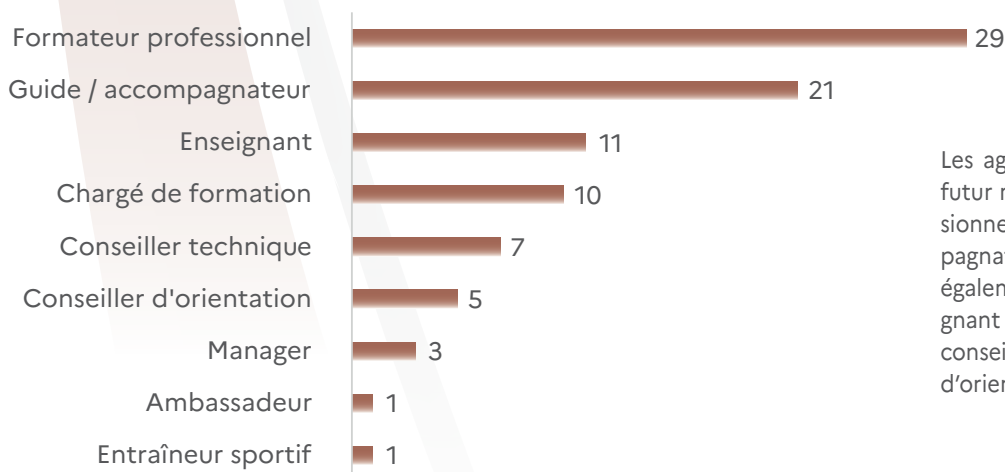


Les stagiaires formateurs sont nombreux à avoir en tête le projet de passer d'autres concours au cours des prochaines années (20 formateurs sur 27). Les stagiaires responsables de formation sont un peu plus indécis quant à leur avenir professionnel : 2 envisagent de passer d'autres concours, 2 ne le souhaitent pas et 3 personnes ne savent pas encore s'ils le feront.

Concernant les concours envisagés, les formateurs ont principalement mentionné celui de premier surveillant (16 citations). À un moindre niveau, les agents envisagent de passer les concours de lieutenant (7 mentions), de responsable de formation (5), de DSP (2) ou encore de CPIP (1 personne).

Représentations du métier

Graphique 8 : À quel(s) autre(s) métier(s) compareriez-vous votre futur métier ? – Citations (plusieurs réponses possibles)



Les agents sont nombreux à comparer leur futur métier avec celui de formateur professionnel (29 mentions) ou de guide / accompagnateur (21 citations). Les répondants ont également mentionné les métiers d'enseignant (11), de chargé de formation (10), de conseiller technique (7), de conseiller d'orientation (5) ou encore de manager (3).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

FÉVRIER 2023